

Reprise des bouteilles de gaz

Vous n'avez plus l'usage de votre bouteille et vous avez perdu votre bulletin de consignation ?

Votre déchèterie ne possède pas de filière pour recycler ces bouteilles. Ainsi, les bouteilles de gaz ne sont pas acceptées sur les déchèteries d'Évolis 23.

Cependant, avec ou sans bulletin de consignation, vous pouvez dorénavant ramener votre bouteille sur un point de vente de la marque de votre bouteille.

En ramenant votre bouteille sur un des points de vente de la marque, vous contribuez à la protection de l'environnement en permettant son réemploi. En réintégrant le circuit traditionnel de la distribution, la bouteille sera stockée, transportée et traitée dans des conditions optimales de sécurité.



Votre bouteille sera reprise sans frais.

Vous ne savez pas où ramener votre bouteille ?

Rendez-vous sur le site du Comité Français du Butane et du Propane
Vous pourrez ainsi connaître le modèle de votre bouteille et les repreneurs de votre secteur.

<https://www.francegazliquides.fr/ou-ramener-une-bouteille-de-gaz/>

Ligne Info Déchets

05 55 89 86 06

www.evolis23.fr



**FRANCE
GAZ LIQUIDES**
L'énergie de tous les territoires



évolis 23

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE